



Nous Faisons
plus que de la bauxite

POLITIQUE

N° : 110_DG012
Emise-le : 20/05/2022
Révisée-le : V0
Rév. N° : 0
Page : 1

TITRE : POLITIQUE DES DROITS HUMAINS

1. FONDEMENTS

- La Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG), à travers son système de gestion intégré SMI_HSECQ ainsi que ses valeurs que sont l'Excellence, l'Intégrité, et le Respect, s'est engagée depuis sa création à respecter les Droits Humains individuels et collectifs sous toutes ses formes internationalement reconnues, et a pour volonté de contribuer, dans la mesure de ses moyens, au développement de ces droits au-delà de ses propres limites et de son propre espace.
- Il est de la responsabilité de l'entreprise de fournir un environnement de travail respectueux des Droits Humains, sain et sûr pour tous ses employés et ses sous-traitants sur leurs lieux de travail.
- La Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG), prendra les mesures appropriées afin d'évaluer, de prévenir et de remédier les impacts négatifs potentiels sur les Droits Humains, d'une façon qui soit conforme aux instruments internationaux afférents aux Droits Humains.
- La Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) applique une politique de TOLERANCE ZERO concernant la violation des Droits Humains.

2. PRINCIPES

- La CBG est une entreprise responsable, dans laquelle la diversité culturelle est bien développée ; Elle s'est engagée à respecter l'ensemble des Droits Humains reconnus tels qu'ils s'appliquent à ses activités et à sa chaîne de valeur. Sa démarche est fondée sur des standards internationaux et traite des sujets qui couvrent la santé, la sécurité, le traitement des êtres humains, le travail des enfants, le travail forcé, le statut des salariés immigrés, l'équité entre les sexes, le temps de travail, la non-discrimination, ainsi que la liberté d'expression et de négociation collective.
- La CBG s'engage à respecter et faire respecter, par ses prestataires externes, les Droits Humains. Ainsi, outre le respect et la promotion des Droits Humains dans ses activités, la CBG exige de ses partenaires externes le respect de son engagement en matière de Droits de l'Homme, tout en ayant le courage de mettre fin aux relations d'affaires avec ceux qui ne souhaitent pas prendre ce type d'engagement.
- LA CBG attache une attention particulière aux individus et aux groupes qui peuvent être confrontés à un risque plus élevé d'incidence négative en matière de Droits Humains, tels que les enfants, les femmes, les salariés migrants ou les populations impactées par ses activités.
- Une diligence raisonnable en matière de Droits Humains est également prise en compte pendant les étapes clés de ses opérations et ses relations avec les communautés impactées. Nous fournissons aux communautés des mécanismes de plainte facilement accessibles et nous écoutons et prenons des mesures pour traiter les plaintes.
- La CBG ne contribuera à aucun conflit armé ni à aucun abus en matière de droits de l'homme dans des zones de conflit ou des zones à risque. Nous imposons des contrôles stricts sur l'usage de la force et limitons l'utilisation d'armes à feu sur nos sites dans la mesure du possible.



Nous Faisons
plus que de la bauxite

POLITIQUE

N° : 110_DG012

Emise-le : 20/05/2022

Révisée-le : V0

Rév. N° : 0

Page : 2

TITRE : POLITIQUE DES DROITS HUMAINS

- La CBG, lors de sa participation avec des entreprises de sécurité publique ou privée, respectera les droits humains conformément aux normes reconnues et aux bonnes pratiques.

Cette politique constitue le fondement de notre approche des droits humains. Nos politiques sur l'emploi; Santé, sécurité, environnement et communautés et inclusion et Diversité contiennent également des engagements en matière de droits humains.

Souleymane TRAORE

